République Française

Département du Doubs

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
De la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS
Mairie 25150 PONT DE ROIDE

Séance du 10 juillet 2026

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	27

L'an deux mil vingt-six le dix juillet à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS, régulièrement convoqué en date du 3 juillet 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric BOONE, Maire

DATE DE CONVOCATION :
3 juillet 2026

Présents : Eric BOONE, Philippe PEROZ, Pamela LACHAT, Gilles GRUT, Christiane KLINGUER, Philippe PROST, Marie-Josèphe PIQUEREY, Emilie VIGEZZI, Dominique GUENOT, Fanny VOLTOLINI, Théophile HAHLING, Philippe ZATTARIN, Marion MAILLARD, Thibaud DEFRANOUX, Anaïs GUILLEMIN, Yoann DAUCOURT, Sophie FICHET, Thierry BRUN, Quentin DECHAUX, Laurence EMONIN, Serge SPIZZO, Sophie LAROCH, Walter PLANÇON, Anaïs GRADOZ.

Délibération N°2026.07.07

OBJET :
Ouverture de crédits n°1

Procurations : Patrick ROY donne procuration à Eric BOONE
Anaïs CHOULET donne procuration à Christiane KLINGUER
Marine JACQUET donne procuration à Gilles GRUT

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification du

Secrétaire de séance : Anaïs GUILLEMIN

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de rectifier l'imputation utilisée au budget primitif concernant la régularisation du trop amorti d'une subvention. En effet, suite à une remarque du service de gestion comptable du Pays de Montbéliard, l'imputation 6761 ne doit être utilisée pour l'ouverture de crédits.

- Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Désignation	Dépenses Diminution de crédits	Dépenses Augmentation de crédits
042	6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	12.13€	
042	65888	Autres charges diverses de gestion courante		12.13€
TOTAL			0.00€	

L'exposé du Maire entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser l'ouverture de crédit n°1 comme exposé ci-dessus.

Fait à Pont-de-Roide-Vermondans, le 15 juillet 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric BOONE

MAIRIE DE PONT DE ROIDE VERMONDANS * Doubs *

REÇU EN PREFECTURE
le 24/08/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-025-200037182-20260710-2026_07_07-